



Déclaration préalable au Conseil d'administration du 21/12/2017

Madame la Commissaire du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

En complément de la déclaration préalable intersyndicale, FO voudrait énoncer ici quelques rappels simples et inscrire le CA d'aujourd'hui dans l'histoire courte mais agitée du Cerema.

En 2012, FO n'a pas demandé la création d'un établissement public. Les agents des CETE et des STC n'ont en fait rien demandé. L'État a décidé de créer cet établissement, en l'accompagnant de discours optimistes et enthousiasmants sur le futur. Un nouvel organisme était né, plus souple, plus robuste, plus efficace, portant haut l'expertise du Ministère et répondant aux besoins des territoires.

Si FO a finalement décidé de signer le protocole qui a présidé à la création de l'Établissement, c'est parce que nous avons obtenu des avancées concernant la gouvernance partagée du Cerema avec les collectivités territoriales. Nous avons également obtenu des garanties de la part des Ministres quant à la préservation des moyens humains et matériels du nouvel organisme, ainsi que le maintien de ses implantations territoriales. Où en est-on aujourd'hui ?

L'Établissement a perdu 300 postes depuis sa création et 450 suppressions supplémentaires sont d'ores et déjà annoncées pour les 4 prochaines années. La vitesse de décrue est plus rapide encore que prévue et la direction générale avance que cette contraction accélérée des effectifs est liée à la suppression d'un cycle de mobilité. Là encore, Madame la Secrétaire générale, nous n'avons rien demandé. FO s'est opposé de toutes ces forces à l'appauvrissement et à la dégradation du système de mobilité – vous n'en avez eu que faire ! La purge que connaît le Cerema est si violente que les réductions d'effectifs se font à l'aveugle et paralysent le reste des équipes en place.

Concernant la subvention de l'État, elle a déchu de 23 M€ depuis la création de l'Établissement. L'investissement n'a jamais été à la hauteur du minimum nécessaire au maintien des bâtiments et le renouvellement des matériels. Aujourd'hui, ce sont les recettes de tiers qui sont atteintes par l'obsolescence des matériels.

Concernant la gouvernance partagée de l'Établissement, la démission de G. PERDRIAU a bien montré combien l'État n'a pas respecté ses engagements et n'a pas même daigné écouter les représentants des élus qui siègent ici. Le remplacement progressif des personnalités qualifiées par des fonctionnaires – dont la valeur personnelle est ici bien évidemment hors de cause – l'élection aujourd'hui d'une fonctionnaire à la tête du CA, marquent la reprise en main du Conseil d'administration par l'État. FO exige que le CA soit rapidement présidé par un élu local. Et là encore, bien évidemment, il ne s'agit pas d'une question de personne.

L'annonce de la fermeture de la DTer IdF et la démission du Directeur général a ajouté à la confusion que le Ministère a provoqué : l'Établissement est décapité, les agents sont dans le désarroi et dans l'angoisse. Le Gouvernement est d'ores et déjà tenu pour responsable d'un accroissement sans précédent des RPS dans les équipes du Cerema.

Aujourd'hui, la rumeur d'un démantèlement du Cerema court et ce ne sont pas les propos du Président de la République sur l'ANCT qui les feront taire.

Tout ça pour ça !

La colère et l'écœurement ! Voilà les sentiments qui animent les agents de l'Établissement tout entier, ainsi que leurs collègues des services de l'État, face aux coups de boutoir que subit le Cerema.

Ils sont venus le dire au Salon des Maires le mois dernier, ils sont venus le dire en début de ce mois à ce Conseil d'administration, ils l'ont encore crié la semaine dernière avec leurs collègues de l'IGN et de Météo France à Saint-Mandé. Entendez leur colère, entendez leur exaspération !

Nous avons rencontré à 3 reprises les Cabinets, et pas plus tard qu'avant-hier. Que nous ont-ils dit ? Qu'ils ne savaient rien sur l'avenir du Cerema, mais qu'une seule chose est sûre : que la purge continue quoiqu'il advienne. Les baisses d'effectifs et les baisses de subvention sont leurs seules certitudes. C'est intolérable ! Il est indispensable qu'un moratoire sur les baisses d'effectifs et le budget soit prononcé immédiatement par le Gouvernement.

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Ne soyez pas complice des budgets dévastateurs qui vous sont proposés aujourd'hui. Ne soyez pas complices du dépérissement programmé du Cerema, ne cautionnez pas sa mort annoncée.

Aujourd'hui et ici même se joue la survie de l'expertise publique au service de la Nation !

Tout ce qui sera détruit aujourd'hui ne pourra pas être reconstruit. Allez-vous prendre la responsabilité de tuer les missions techniques de service public que porte le Cerema au nom d'un diktat budgétaire simpliste et à courte vue ? Ces missions techniques sont pourtant au cœur des préoccupations des pouvoirs publics, à l'heure des ouragans Irma et Maria, de la dégradation inédite du réseau routier ou encore de l'abandon lent et progressif de territoires entiers. Sans moyens supplémentaires et sans réflexion stratégique, une nouvelle agence ne résoudra rien, mais constituera une nouvelle occasion de tailler en pièce les missions de service public, et par la même les équipes qui les assurent.

Il est encore temps que nos ministres réagissent et qu'ils s'engagent en faveur du Cerema et de ses services, afin de porter et soutenir les évolutions d'une société moderne et républicaine ! C'est la survie de notre modèle républicain qui est en cause aujourd'hui, garant de l'égalité, de la fraternité et de la solidarité.

C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs les Administrateurs, nous vous demandons instamment de voter contre les budgets indignes qui vous sont présentés aujourd'hui.

Madame la Commissaire du Gouvernement, Mesdames et Messieurs les Administrateurs.

Je vous remercie